

La Gazette Harnésienne

NUMÉRO
311
AVRIL
2017

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

ville-harnes.fr



C'est parti, la Médiathèque est sur les rails !

P.6

2017

SOMMAIRE

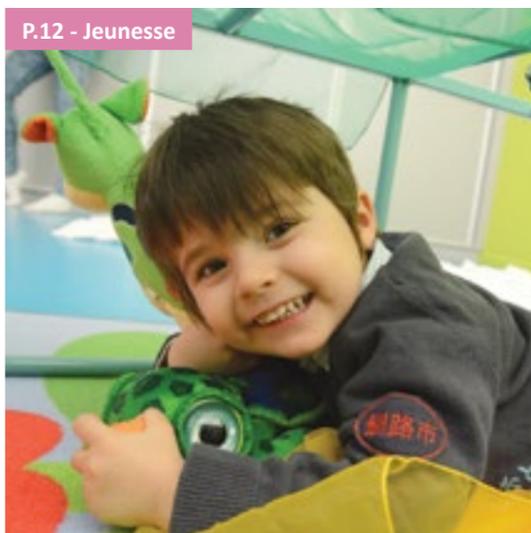
P.4 - Culture



P.5 - Sport



P.12 - Jeunesse



Et aussi...

- P. 8 - Festivités
- P. 9 - Dossier
- P.14 - Portraits
- P.15 - Vie associative
- P.16 - Vie municipale
- P.18 - Infos pratiques
- P.19 - Regard sur le passé
- P.21 - Agenda



Edito

Chères Harnésiennes, Chers Harnésiens,

Ce début d'année a connu pour les élus de la Majorité et les Services Municipaux une activité intense.

A cet égard, de nombreuses réunions de travail ont été menées afin de préparer le Débat d'Orientation Budgétaire servant de socle au budget 2017 et qui sera proposé prochainement en Conseil Municipal.

La préparation d'un exercice budgétaire n'est jamais chose aisée, aussi je félicite et remercie chaleureusement les services municipaux ainsi que Monsieur Dominique Morel, mon premier adjoint, qui se sont énormément investis.

Cette année, une nouvelle fois, les choix opérés demeurent fidèles à nos engagements et sont propices au développement de notre commune, permettant ainsi de faire face aux enjeux qui sont à relever !

Bien que la situation économique que vivent les collectivités soit contraignante, nous faisons le pari de l'avenir, celui du cadre de vie et du vivre ensemble également, qui doivent continuer à bénéficier de toutes nos attentions.

Nous poursuivons par ailleurs nos efforts de modernisation de nos services publics et de leur maintien, tout en poursuivant notre volonté à ne pas élever les taux d'imposition des impôts locaux !

Ce budget, c'est également l'occasion de rappeler les nombreux projets en cours ou à venir pour notre ville : Installation d'un système de vidéo-protection, poursuite de l'installation de la fibre optique sur l'ensemble de notre ville, démarrage des travaux d'un nouveau restaurant scolaire pour nos enfants, pose de la première pierre de la future Médiathèque, étude de création d'un terrain de football synthétique, poursuite des nombreux programmes de construction de nouveaux logements...

Enfin, car c'est l'une des grandes richesses que possède notre ville, nous poursuivons les efforts en matière de subventions allouées aux associations.

Pour que notre ville demeure dynamique, agréable à vivre, et joyeuse, à l'image des nombreux carnivals qui ont émaillé Harnes ces dernières semaines, ensemble et avec la conviction d'un avenir durable et meilleur, poursuivons nos efforts !



Philippe DUQUESNOY

Maire de Harnes
Vice-Président de la
Communauté d'Agglomération
de Lens-Liévin

N° 311 - AVRIL 2017

MENSUEL D'INFORMATION
6000 exemplaires

Rédaction et administration
Mairie, Grand' Place
62440 Harnes

Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)

Directeur de publication > Philippe Duquesnoy

Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy

Rédaction, conception et photos > Vanessa Arantes, Dominique Duez,
Céline Lépilllet, Eric Muller, Romaric Pochet, Frédéric Regnier

Contact > gazette@ville-harnes.fr - Tél. : 03.21.79.42.79

Impression > Imprimerie Delezenne. 19 Rue Leblond, 62119 Dourges - Tél. : 03.21.20.05.20



Quand le GACH expose et présente ses nouveaux artistes



Expo

20 membres au cœur d'une belle exposition

Amateurs d'Art, de tableaux ou d'objets faits mains étaient attendus nombreux, le week-end des 11 et 12 mars, à la salle des fêtes. Le Groupement Artistique et Culturel de Harnes (GACH) y organisait sa traditionnelle exposition de printemps.

« Cette exposition est toujours l'occasion de partager avec vous notre passion et nos réalisations », exprimait Edith Bondois, la présidente, lors du vernissage. Elle insista sur l'importance du regard du public puisqu'il « nous permet de prendre confiance et stimule notre envie de progresser ». Ainsi, les visiteurs ont pu apprécier les talents des 20 membres de l'association. Autant d'œuvres qu'ils réalisent durant leurs séances communes hebdomadaires et/ou leur temps libre. Si vous aussi vous souhaitez rejoindre le GACH, n'hésitez pas à contacter la présidente au 06.19.06.45.76.

Une exposition riche et vivante



Coopération

Des bénévoles au service de la culture

Le Musée de l'École et de la Mine accueillait, en mars, l'exposition « De la formation du charbon à sa transformation par l'homme », co-organisée avec l'association DC3 (Du Charbon, du Coke et des Cadres).

Cette exposition avait pour but de rendre hommage aux mineurs de jour, et à ceux qui le transformaient. Pour l'association DC3, il est important d'expliquer les métiers des charbonnages de France ainsi que les conditions de travail particulièrement difficiles.

De nombreuses classes sont allées à la rencontre des bénévoles et ont également apprécié l'exposition ainsi que les diverses explications, véritables témoignages historiques, permettant ainsi de se plonger quelques années en arrière.

Une belle exposition, riche d'expériences, de souvenirs et de partage.

Nuage de mots au Prévert



Mots

La langue française à l'honneur

Lundi 20 mars, dans le cadre de la semaine de la Francophonie, l'Amicale Laïque organisait l'opération « Dis-moi dix mots » en lien avec le Ministère de la Culture.

C'est au Centre Culturel J.Prévert que les enfants des classes élémentaires ont présenté, non sans humour, une liste de dix mots devant les nombreux amoureux de la langue française. En plus d'être enrichissante, cette représentation a permis aux écoliers de travailler sur le lexique, libérer l'imaginaire pour s'exprimer sur tous les modes (dire, écrire, représenter, jouer, chanter et découvrir) ou encore leur permettre de participer à une œuvre collective. Autant dire que les mots « télésnober », « pirate », « nuage », « avatar », « nomade », « favori-ite », « émoticon », « fureteur-euse », « canular » et « héberger » ont trouvé leurs sens, au travers de proverbes, citations ou tirades théâtrales.

Epées et fleurets en piste



Escrime

Une journée pour faire découvrir un art

Le 18 mars, le Cercle d'Escrime de Harnes (CEH) organisait son traditionnel rendez-vous de découverte et de loisir de l'escrime, à destination des enfants et des adultes, salle Kraska.

René Wozniak, le président du CEH, et ses bénévoles, proposaient au programme de cette journée : une initiation à la pratique de ce sport ; une compétition seniors loisir en épée et une rencontre jeunes débutants au fleuret. « Notre but, c'est de faire aimer cet art, à la fois par la pratique mais également grâce à des explications. A terme, nous espérons bien entendu recruter de nouveaux adhérents pour partager notre passion ».

Comme les années précédentes, plusieurs clubs régionaux avaient fait le déplacement pour participer à cet événement convivial, dont l'organisation a été saluée par les élus présents.

> Si vous souhaitez vous initier à l'escrime, n'hésitez pas à contacter le président au : 06.24.25.12.31.

Une 5^{ème} édition réussie pour le Vélo Club Harnésien

Le 26 février, pas moins de 320 concurrents ont pris le départ du 5^{ème} Grand Prix Cycliste UFOLEP de la Gaillette, organisé par le Vélo Club Harnésien et dont le parcours, entièrement fermé et organisé, avait été dessiné dans les rues de notre ville.

De l'avis de tous, le parcours mis en place par Charles Erouart, président de l'association, et ses membres bénévoles, était de qualité et les conditions optimales pour que cette course soit une réussite.

De l'école de vélo, en passant par les 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} catégories, tous ont avalé les kilomètres de bitume harnésien avec un seul objectif : assurer un bon chrono à l'arrivée ! Julien Leclercq (Team Méricourt) termine premier de la 1^{ère} catégorie ; et Denis Lial (Arques Etoile Sportive Cyclisme), premier de la 3^{ème} catégorie.

Par ailleurs, pari réussi pour le club qui souhait comptabiliser au moins 20 enfants sur la ligne de départ. Sur les 320 participants, 55 étaient âgés de 4 à 12 ans, montrant ainsi que la passion du vélo n'a pas d'âge !



Cyclo

Le bitume a chauffé sous les roues des cyclistes

Nager le midi : c'est possible !



La piscine municipale Marius-Leclercq est ouverte les lundis et jeudis midi, de 12h à 13h30.

Vous souhaitez vous détendre ? Faire quelques longueurs ? Tester vos nouvelles palmes ? Toute l'équipe vous attend !

Envie d'une séance d'aquagym pour se vider la tête durant la coupure du midi ? Une séance a lieu de 12h30 à 13h15 ! Seul(e) ou entre ami(e)s, c'est l'occasion de passer un bon moment !

> Toutes les infos au : 03.21.13.96.00

C'est parti, la Médiathèque est sur les rails !



Vendredi 10 mars, la première pierre de la future Médiathèque était posée. Philippe Duquesnoy, notre Maire, entouré par de nombreux élus, techniciens et partenaires, dont la vice-présidente du Conseil Départemental, Madame Delbart, et l'architecte du projet, Monsieur Plouvier, de l'agence Traces Architectes, posaient la première pierre de ce symbole du vivre ensemble !

C'est pourquoi, cet équipement moderne et innovant, répondant à la foi aux attentes des professionnels mais aussi aux aspirations des habitants de notre commune et des communes limitrophes, a été conçu !

Ce choix politique majeur répond à une volonté municipale de poursuivre la revitalisation de ce secteur urbain dans lequel des opérations de rénovation et de réhabilitation de logements miniers, de projets immobiliers, de projets urbains, de développement de services, telle la mise en œuvre de deux Zones d'Aménagement Concerté, sont élaborées.

Situé au pied du terril et à l'entrée du cavalier, le site est porteur de symboliques pour les Harnésiens et pour les habitants de ces deux quartiers.

La Médiathèque a donc toute sa place dans ce cadre, et avec ses propres missions au réinvestissement culturel, social et sociétal de ce quartier d'Harnes tout en offrant un service à l'ensemble de la population.

Même si la maîtrise d'ouvrage du projet est municipale, l'état des lieux a toutefois permis d'indiquer le rayonnement de l'équipement au-delà des frontières municipales.

Un projet partenarial

L'Etat, via la Direction Régionale des Affaires Culturelles, et le Département du Pas-de-Calais avec la Médiathèque départementale, ont été associés depuis le début de l'opération. De plus, la Médiathèque est labellisée Euralens ! C'est donc bel et bien le fruit d'un travail collectif de longue haleine qui a permis d'aboutir aujourd'hui à ce résultat prometteur !

Un lieu multifonctions

- Médiathèque multi-supports proposant des livres, des périodiques, des CD audio, supports vidéo et accès au multimédia ;

- Equipement calibré pour 15.000 habitants, avec des espaces d'animations et d'expression : expositions, diffusion dans l'espace culturel polyvalent, salle d'animation de l'espace enfance et petite enfance, espaces ateliers, multimédia et de création numérique... ;

- Espace de formation, de découverte, d'apprentissage et de perfectionnement pour tous les usagers ;

- Lieu d'insertion sociale, de convivialité, de sociabilité et de loisirs ;

- Centre de ressources pour la vie culturelle, sociale et éducative du territoire, ouvert aux nombreux partenaires ;

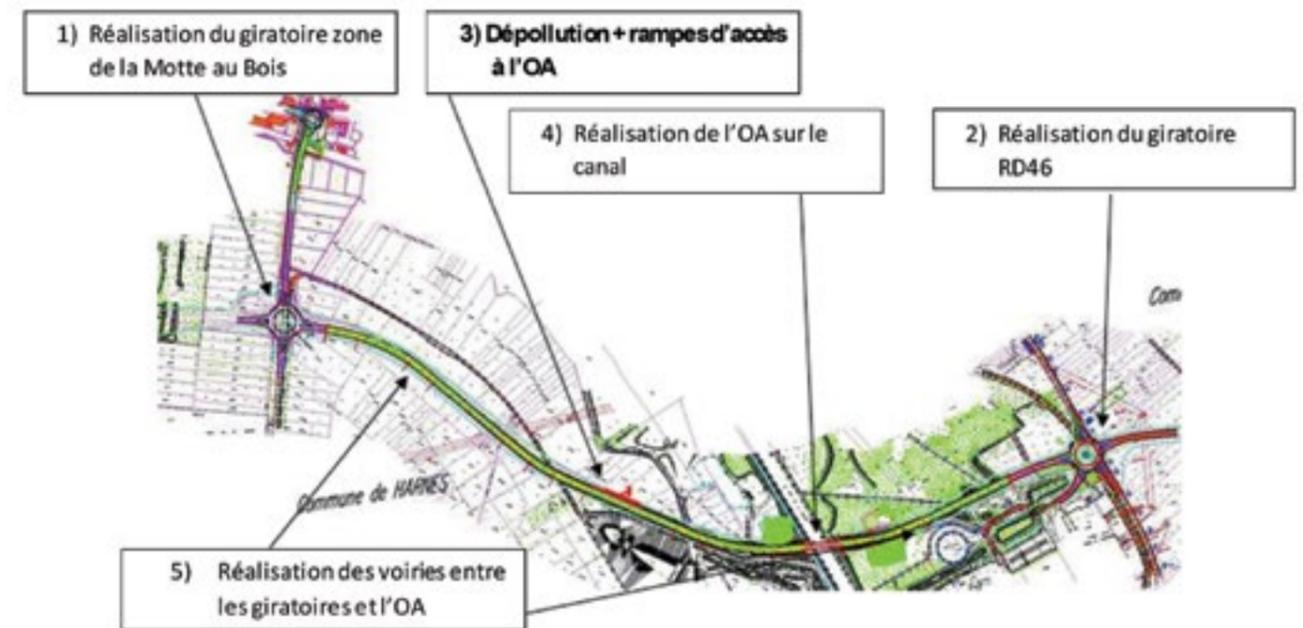
- Structure avec une offre culturelle variée et renouvelée avec animations, spectacles, expositions, accueil d'auteurs, rencontres et débats ;

- Espace d'apprentissage de la citoyenneté et de la tolérance ;

- Lieu de cohésion sociale et d'appropriation de l'histoire de la ville de Harnes ;

- Espace ouvert à tous les supports de la connaissance, intégrant les Technologies de l'Information et de la Communication, et capable d'évoluer et de s'adapter aux progrès et évolutions technologiques.

Contournement de Courrières : début des travaux imminent



Après de nombreuses années de négociations, les villes de Harnes et de Courrières ont obtenu le démarrage des travaux pour le contournement de Courrières, permettant ainsi de réguler le trafic routier et de désengorger le centre-ville de notre commune.

Une première phase entre la R.D.46 et la zone de la Motte au Bois

Une étude de circulation, réalisée en 2013, a donc conduit à proposer la réalisation d'une première phase.

Celle-ci concerne le barreau central, entre le giratoire à construire avec la R.D.46, et celui à faire au niveau de la zone de la Motte au Bois à Harnes.

Cette première phase permettra d'abord de capter une partie du trafic, notamment celui des poids-lourds, à destination de la zone de la Motte au Bois depuis l'A21, et de soulager une partie de la traversée de Harnes, mais également de Courrières.

Ces dispositions ont été confirmées par l'étude de mobilité sur le territoire de la CAHC, qui recommande également de réaliser une liaison entre la R.D.919 et la R.D.46, dans le cadre des itinéraires poids-lourds sur l'agglomération.

La première phase en détail

Le Conseil Départemental a voté son budget en décembre 2016, et a prévu une première enveloppe de crédits d'un million d'euros pour réaliser le carrefour giratoire de la Motte au Bois, situé sur des terrains appartenant à la CALL. Ces travaux devraient débuter en août 2017 et durer 3 mois maximum. La suite des travaux s'organisera selon le rythme d'avancement des négociations foncières et la programmation financière. Cette phase nécessitera par ailleurs la réalisation d'un pont sur le canal de la Deûle. Le coût

prévisionnel global de cette première phase s'élève à 12 millions d'euros.

Le Président du Département, Michel Dagbert, s'est rendu sur le site lors d'une visite officielle, en mars, afin de rencontrer les acteurs locaux.

Philippe Duquesnoy se réjouit de cette avancée qui aura des conséquences positives pour les habitants, en termes de fluidité sur les routes, de nuisances sonores, de cadre de vie et de qualité de l'air.



Visite de Michel Dagbert sur le site

Les Harnésiens, rois des déguisements

Véritables moments festifs, les carnivals ont animé la cité durant les mois de février et de mars !

Ce sont les **conseillers de quartiers** qui ont ouvert le bal des carnivals. Avec l'aide d'habitants bénévoles, de l'École des Consommateurs, de la RSG, du Club de Prévention et de la Maison des Initiatives Citoyennes, ils avaient concocté un programme des plus carnavalesques pour le vendredi 24 février, à la salle des fêtes. Cette même salle fut également, le jeudi suivant, un lieu de rassemblement festif pour les membres de la **RSG** et de son président Georges Carton.

Nos aînés de la **résidence Autonomie Ambroise-Croizat** n'étaient pas en reste. La bonne humeur était de mise dans la salle de restauration le mardi 28 février. Les élus et la chanteuse Marie-Laurence Delille étaient venus partager cet après-midi convivial avec les résidents.

Dans les **écoles maternelles**, les bambins et les équipes pédagogiques ont, eux aussi, revêtu leurs plus beaux costumes. Quel plaisir de parader ou de danser devant les parents, ou encore de lancer des confettis sur ses petits camarades !



RSG

Moment de convivialité entre les membres de la RSG



Barbusse

La cour de l'école transformée pour l'occasion



Zola

Folle ambiance !



Quartiers

Ambiance masquée



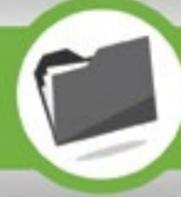
Langevin

Les écoliers font leur cinéma !



FPA

Des résidents dynamiques !



Présentation du Débat d'Orientation Budgétaire 2017

L'objectif du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est de discuter des orientations budgétaires de la commune, mais également d'informer sur la situation financière de la collectivité afin d'éclaircir les choix stratégiques des élus au budget primitif.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) est une obligation légale pour les communes de plus de 3.500 habitants (article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales), imposée par la loi du 6 février 1992. Il doit être réalisé dans les deux mois précédant le vote du budget primitif.

Enfin, les communes de plus de 10.000 habitants ont pour obligation de fournir des informations supplémentaires relatives au personnel (structure des effectifs, dépense de personnel, durée effective de travail).

Dépenses de fonctionnement

Les **dépenses de fonctionnement** englobent toutes les charges générales de fonctionnement des structures mises à la disposition des Harnésiens comme le fonctionnement des écoles, l'entretien des rues, des espaces publics, des équipements sportifs... Elles comprennent également les frais de personnel ou encore les subventions aux associations. Pour 2016, ces dépenses s'élèvent à 13.070.604 euros.

	Libellé	Total en euros	%
1	Dépenses des services	4.210.577	32
2	Frais de personnel	8.075.834	62
3	Amortissement	458.383	4
4	Intérêts de la dette	325.809	2
		13.070.604	

Principales subventions

En 2016, les principales subventions accordées ont été les suivantes :

* Subvention au CCAS : 600.000 €
 * Subventions de fonctionnement aux associations :

- HVB : 45.000 €
- VCH : 122.000 €
- SNH : 31.000 €
- HHBC : 35.000 €
- UASH : 21.100 €
- Le Prévert : 20.890 €
- Club de Prévention : 11.020 €
- Harmonie : 9.860 €
- Judo Club : 8.700 €

* Subventions à projet ou complémentaires aux associations :

- HVB : 25.120 €
- VCH : 28.120 €
- SNH : 12.500 €
- HHBC : 10.500 €
- Judo Club : 16.500 €

Impôts locaux

Malgré une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat, le taux des taxes locales n'a subi aucune augmentation depuis 2007, seules les bases définies par la Loi de Finances ont augmenté.

Aussi, les taux de la taxe d'habitation ainsi que du foncier bâti et non bâti sont restés constants. Les taux des taxes sur la ville sont les suivants : Taxe d'habitation : 9,97% ; foncier bâti : 27,91% ; foncier non bâti : 89,79%.

A savoir qu'en 2016, sur 6940 foyers fiscaux harnésiens, 2013 étaient imposables, soit 29%.

Par ailleurs, 5494 logements étaient soumis à la taxe d'habitation.

Enfin, nous rappelons qu'à taille égale, notre ville fait partie de celles ayant les taux de taxes communales les plus bas.



Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement correspondent aux dépenses des travaux dans les espaces publics, dans les bâtiments pour permettre d'améliorer les services offerts et le cadre de vie de la population. Pour 2016, ces dépenses s'élèvent à 2.086.745 euros.

	Libellé	Total en euros	%
1	Cour carrée	317.878	15,23%
2	Salles	11.103	0,53%
3	Divers	40.938	1,96%
4	Ecoles	270.382	12,96%
5	Culture	139.529	6,69%
6	Sport	149.337	7,16%
7	Services techniques / cimetière	111.540	5,35%
8	Pose LED / éclairage public	43.500	2,08%
9	Police Municipale	20.626	0,99%
10	Urbanisme	981.912	47,05%
		2.086.745	

A titre d'exemples, en 2016, les écoles Barbusse et Pasteur se sont vues doter de nouvelles menuiseries et l'assainissement a été refait à l'école Curie. De plus, le Relais d'Assistants Maternels a également été aménagé. Enfin, la cour carrée a été mise en sécurité ; et l'entrée des Services Techniques, modernisée et sécurisée.

NB : N'oublions pas qu'un certain nombre de compétences ne sont pas assurées par la ville mais par la CALL : le développement économique, l'eau et l'assainissement, le ramassage et le traitement des ordures ménagères.

Recettes

Les recettes de la ville s'élèvent à 15.744.907 euros pour l'année 2016. Les recettes sont issues des dotations de l'Etat, des revenus de services publics, des taxes locales...

	Libellé	Total en euros	%
1	Remboursement de salaires	586.672	3,73%
2	Compensation CALL	5.877.676	37,33%
3	Garantie CALL	157.433	1,00%
4	DGF	1.316.121	8,36%
5	DSU	2.361.467	15,00%
6	Droit place - occupation domaine	45.828	0,29%
7	Cantine	201.643	1,28%
8	Activités jeunesse	107.112	0,68%
9	Piscine	240.604	1,53%
10	Cinéma, bibliothèque, musique	53.094	0,34%
11	Taxes locales	4.237.378	26,91%
12	Allocations compensatrices	182.626	1,16%
13	Taxe finale électricité	176.927	1,12%
14	Droits de mutation	200.326	1,27%
		15.744.907	

Pour info

Le Projet Loi de Finances (PLF) 2017 compte 31 missions, avec la création d'une nouvelle mission «investissement d'avenir». Ce PLF reprend le plan qui structurait les Lois de Finances pour 2015 et 2016 avec trois volets : baisse des dotations, soutien de l'Etat à l'investissement local, renforcement de la péréquation.

A savoir qu'en 2017, la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat sera diminuée de 7,1% par rapport à 2016, engendrant ainsi des restrictions au niveau des dépenses d'investissement et de fonctionnement.

Orientations 2017

Culture

- > Début des **aménagements scénographiques** au Musée d'Histoire et d'Archéologie.
- > Lancement des travaux de la **médiathèque**.
- > Poursuite de l'**Agenda Culturel** et du **Pass' Culture**.
- > Développement d'**actions culturelles** au sein du quartier Politique de la Ville.

Gestion de la dette

- > La renégociation de l'emprunt toxique permet des **marges de manœuvre supplémentaires**. Le montant de la dette est : 6.843.661 € (7.578.573 € en 2016).

Administration générale

- > **Gestion quotidienne** optimisée.
- > **Dématérialisation** des engagements et factures.
- > Permanences pour les **CNI et passeports**.

Jeunesse

- > Création d'un nouveau **restaurant scolaire** dans le quartier Bellevue pour les enfants.
- > Poursuite de la rénovation des **bâtiments scolaires**.
- > Formation aux **premiers secours** pour les élèves de primaires.
- > Poursuite des actions de sensibilisation à la **sécurité routière** par la Police Municipale.

Santé

- > Poursuite des nombreuses actions liées à la santé et travail sur l'implantation d'une **maison médicale**.

Logement

- > Programme de **nouveaux logements** : sociaux, lots libres.
- > Poursuite du développement de la **Zone de l'Abbaye**.

Sport

- > Etude et réalisation d'un **terrain de football synthétique**.

Sécurité

- > Equipement en **vidéo-protection** pour sécuriser les sites sensibles et améliorer la sécurité des usagers.

Action sociale

- > Maintien et poursuite des actions menées par le CCAS afin de **rompre l'isolement** des aînés et **accompagner** les familles.

Travaux

- > **Bus à Haut Niveau de Services**.
- > Aménagement des espaces verts : **fleurissement, embellissement** des quartiers.
- > Rénovation et entretien des **trottoirs et voiries**.
- > Requalification du **Bois de Florimond** et du **canal de la Souchez**.
- > Poursuite des travaux **AD'AP** pour la mise aux normes des bâtiments publics en termes d'accessibilité.
- > **Achat de matériel pour les services techniques** (tracteur pour le nettoyage mécanique des caniveaux).
- > Déploiement de la **fibre optique**.

Une semaine sous le signe de l'enchantement

Une première réussie pour le Relais d'Assistants Maternels (RAM), les «nouveaux» et les parents, mais aussi pour l'Ecole de Musique et la Bibliothèque municipale. La semaine du 13 mars, tous ces acteurs ont animé la ville dans le cadre de la Grande Semaine de la Petite Enfance.

Aussi, tout au long de cette semaine du 13 mars, des temps d'animations régulières étaient proposés aux tout-petits. Les locaux du RAM et de l'Ecole de Musique avaient été décorés pour l'occasion. Professionnels de la petite enfance, agents communaux du service Enfance-Jeunesse, de la Bibliothèque municipale et de l'Ecole de Musique ont travaillé de concert pour fabriquer les décors, le «Château Enchanté du Relais» et autres instruments, le tout à partir de matériaux recyclés.

Là, bien installés sur les tapis, les bambins ont apprécié la lecture animée «La Princesse au petit pois». Ici, dans la salle de motricité, quel plaisir de profiter du parcours des sens et des chatouilles ! Sans oublier les autres kits d'éveil fournis par l'association AGIR, en partenariat avec la CAF. Deux concerts, un donné par l'orchestre junior et l'autre par les musiciens intervenants, et les ateliers autour des albums jeunesse ont clôturé cette semaine enchantée.



Partenariat

RAM, Bibliothèque et Ecole de Musique au cœur d'un projet



Jeu

Découverte des formes

Une manière ludique de susciter le langage du jeune enfant et de l'éveiller à la musique.

Envie de partir en vacances ?

L'opération **Sac Ados** s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, du Pas-de-Calais, qui souhaitent mettre en œuvre un projet de premier départ en vacances, en autonomie et en groupe (2 à 6 personnes - séjour d'au moins 4 nuits). Zoom sur ce dispositif.

Le Conseil Départemental, initiateur de cette opération, fournit à chaque candidat retenu un sac de voyage contenant une bourse d'aide au départ sous forme de chèques vacances à hauteur de 150€ (+ carte téléphone de 5€, des assurances nominatives responsabilité civile et rapatriement) ainsi qu'un accompagnement par des référents locaux au sein de structures jeunesse conventionnées avec le Département.

Les départs sont possibles toute l'année, pendant et en dehors des périodes de vacances scolaires.

En 2017, le Département a décidé de faire bénéficier 450 jeunes de l'opération «Sac Ados»... pourquoi pas vous ?!

> Renseignements au PIJ, place Nelson Mandela (derrière la Mairie), au 03.21.13.82.42 ou à pij@ville-harnes.fr

Unis Cité à la rencontre des habitants



Service

Des volontaires au service de l'intérêt général

Retenez bien ces visages, ce sont ceux de volontaires en service civique qui interviendront les mercredis après-midi et jeudis sur les quartiers Bellevue Nouvelle et Bellevue ancienne. Ils proposeront aux habitants des **actions collectives et des rencontres, dans le but de faire émerger des besoins et souhaits en ce qui concerne l'aménagement des jardins**. Vous pourrez également les rencontrer au CCAS de Harnes. Bienvenue à eux !

A vos agendas !

Vous souhaitez partir à l'étranger, et plus particulièrement en Europe, mais vous ne savez pas par où commencer ? Le CRIJ Nord-Pas-de-Calais vous convie le mercredi 3 mai, dès 14h30, au Point Information Jeunesse, pour un «café JJ».

Cette animation, qui se déroulera dans le cadre du mois de l'Europe, s'adresse à tous les publics, et notamment aux 17-30 ans.

Au programme de cet après-midi, une séance d'information sur les dispositifs de mobilité en Europe. Service Volontaire Européen, Service Civique International, jobs et stages en Europe... : venez découvrir tous les bons plans pour partir !

> Plus d'infos au Point Information Jeunesse - 03.21.13.82.42 - pij@ville-harnes.fr



Les centres d'été à Harnes : tout un programme !

Depuis 2008, la Municipalité propose des accueils de loisirs complets, alimentés d'activités variées dans un cadre de vie épanouissant. Tour d'horizon du programme pour les vacances d'été 2017.

Honneur aux plus petits avec l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement. Pour les 2 ans (à condition d'être scolarisé) à 11 ans, le centre ouvrira ses portes du lundi 10 au vendredi 28 juillet et du lundi 7 au vendredi 25 août.

Changement de programme pour les plus grands. Fort de son succès, le centre de vacances en Espagne (Palamos) revient pour

les enfants de 8 à 17 ans. Du 8 au 24 juillet 2017, préparez-vous à vivre des vacances inoubliables !

Pour les 11 - 17 ans, le CAJ accueillera les adolescents du lundi 10 au vendredi 28 juillet et du lundi 7 au vendredi 25 août.

Les inscriptions débuteront le 24 avril et se termineront le 8 juin 2017.

> Pour toutes informations, le service Enfance / Jeunesse se tient à votre disposition au 03.21.79.42.79.



Concernant les inscriptions en restauration scolaire, garderie périscolaire et TAP, les dossiers seront disponibles du 24 avril au 6 juillet 2017.

Enfin, dans le but de simplifier vos démarches, il a été mis en place un dossier unique, commun à la restauration scolaire, à l'accueil périscolaire, aux TAP et aux Accueils de Loisirs. L'inscription ou la réinscription sera donc obligatoire pour l'année 2017/2018.

Restez informés grâce au RAM

Le Relais d'Assistants Maternels organise une réunion d'information à destination des assistants maternels agréés, gardes à domicile et parents employeurs, le jeudi 4 mai 2017, à 18h45, à la salle des fêtes.

Au cours de cette réunion, la Fédération des Particuliers Employeurs de France présentera les articles de «La Convention Collective Nationale de travail des Assistants Maternels du Particulier Employeur du 1^{er} juillet 2004». En effet, l'emploi à domicile, entre particuliers, constitue une relation de travail basée sur les articles de cette convention, qui définit les droits et obligations du parent employeur et du salarié.

Si vous souhaitez faire le point sur les aspects administratifs de votre relation employeur / salarié (contrat de travail, rémunération, mensualisation, déclaration, congés annuels, rupture de contrat, formation professionnelle...), cette réunion peut vous intéresser.

> Inscriptions au RAM, par téléphone au : 03.21.20.29.86 ou par email à : ram@ville-harnes.fr

Une Harnésienne en terres canadiennes

Réaliser un stage à l'étranger : mission difficile voire impossible ? Pas pour l'Harnésienne Lauren Kwiatek qui, à l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, passe ses derniers examens et prépare sa valise. Nous l'avons rencontrée entre deux épreuves, avant qu'elle ne s'envole pour le Canada le 1^{er} avril.

Elle y débute un stage de 20 semaines dans le domaine des biotechnologies, au sein même de l'Université du Québec à Montréal. La thématique abordée, «*l'interaction entre les virus à ARN et le nucléole*», paraît compliquée pour les non initiés. En d'autres termes, il s'agira, pour cette étudiante en Master 1 de biotechnologies, de déterminer la manière dont les protéines des virus à ARN, en l'occurrence celles de Zika, interagissent dans les cellules transfectées. Une expérience en avant-première pour celle qui se spécialisera en 2^{ème} année en protéomique – comprenez par là l'étude des protéines dans les cellules – et qui refoulera en 2018 les terres canadiennes, cette fois-ci pour un stage de 6 mois.

Comment en est-elle arrivée là ? Son bac S, option Arts Plastiques, en poche, Lauren, bien que passionnée par l'Art, s'oriente vers des études en sciences qui offrent davantage de débouchés. C'est alors qu'elle s'inscrit en licence de biochimie à la faculté Jean Perrin de Lens, puis à Lille 1 en Master 1 Biotechnologies. Sur la cinquantaine de candidatures envoyées dans différents laboratoires et universités canadiens, 3 lui sont revenues positives.

Quant à son avenir professionnel, elle l'envisage dans la biopharmaceutique, et plus précisément dans la recherche de vaccins et traitements. Et pourquoi pas au Canada ? Elle qui souhaite y vivre et travailler depuis sa plus tendre enfance...



International

Lauren Kwiatek, prête pour l'aventure !

Rémy Fengler, le nouveau visage à la tête de la caserne



Nomination

Bienvenue à Harnes !

Rémy Fengler
38 ans, marié, 2 enfants

Aime profiter de sa famille, pratiquer du sport et s'adonner au bricolage

«J'aime le travail en équipe et la diversité des missions qui incombent aux sapeurs-pompiers. Aider les autres, c'est important pour moi !»

Le poste de chef du Centre d'Incendie et de Secours (CIS) était vacant depuis le départ du Capitaine Ludovic Duquenois, parti à la caserne de Noeux-les-Mines. C'était en décembre dernier. De son côté, le Lieutenant hors classe Rémy Fengler poursuit son ascension au sein de la grande famille des pompiers, et s'est installé dans le fauteuil de son prédécesseur le 1^{er} mars. Portrait.

Natif de la région, il n'est pas en terrain inconnu. Il a débuté sa carrière en 1989 comme jeune sapeur-pompier volontaire au centre de Violaines. Il y poursuit ensuite son engagement, et rejoint par la suite, en 1998, la caserne de Vermelles, toujours comme volontaire, avec une double affectation au Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CODIS) du Pas-de-Calais.

La réussite du concours de sapeur-pompier lui permet d'embrasser, dès 2000, une carrière professionnelle. Il est alors affecté au centre de secours de Lillers et gravit les échelons petit à petit. En 2009, il est élevé au rang de Lieutenant et rallie le groupement territorial centre.

Parallèlement, il suit une formation de 14 mois à l'école nationale des officiers d'Aix-en-Provence. A son retour en décembre 2010, Rémy Fengler est nommé adjoint au chef de centre de Bruay-la-Buissière. Un centre dans lequel il assure la direction par intérim de décembre 2011 à mai 2012. Puis, il devient adjoint au chef du centre de secours principal de Béthune, avant d'arriver dans notre commune. Au fil des ans, il se forme et se spécialise dans les risques chimiques et radiologiques.

Aujourd'hui, le Lieutenant Rémy Fengler dirige les 17 sapeurs-pompiers professionnels et 73 volontaires, qui évoluent au sein du CIS harnésien et ont réalisé 2 400 interventions en 2016.

Sa mission ? «*Maintenir et développer les capacités opérationnelles du CIS et accompagner les agents dans l'application des nouveaux règlements opérationnel et intérieur.*»

Nous lui souhaitons la bienvenue sur la commune de Harnes !

Sous les projecteurs



UCAH

Une dizaine de mannequins se sont prêtés au jeu

Qu'ils soient humains ou canins, les mannequins présents lors du défilé de mode organisé par l'Union Commerciale le 17 mars, ont magnifiquement bien porté leurs vêtements !

Ambiance zen et feutrée



Contes

Les lectrices captivent l'attention des enfants ... et des parents !

Enfants et parents ont apprécié la soirée pyjama organisée par l'association «*Des Livres Et Nous*» début mars. Les différentes lectures ont laissé place à la détente et à l'imaginaire...

Carton plein !



Bourse

A la recherche de la bonne occasion

La 11^{ème} bourse aux vêtements et articles de puériculture, organisée par l'Amicale des Communaux, a connu un véritable succès le dimanche 5 mars, salle Kraska, brassant des centaines de visiteurs et exposants.

Rencontre avec des passionnés !



Salon

Ambiance familiale pour la Team Ch'ti Carpiste

Fin février, la salle Kraska prenait des allures de salon de pêche à la carpe. A l'initiative de cet événement ? La «*Team Ch'ti Carpiste*», 6 ans d'existence, présidée par Sébastien Szczepanski.

A peine la porte de la salle franchie, que l'on ne savait plus où donner de la tête ! Instruments, matériels, appâts... Tout était réuni pour satisfaire les visiteurs venus nombreux.

La volonté des membres de l'association, aidés de leurs sponsors, était de faire découvrir leur passion, de conseiller en mettant en valeur les produits ainsi que le matériel et, pour les acheteurs potentiels, de leur permettre de faire leurs emplettes à prix salon.

Le terrain de jeu de l'association est essentiellement l'étang du Brochet Harnésien, mais les passionnés n'hésitent pas à se déplacer dans les villes voisines et autres régions de France. A Harnes, les pêcheurs sont satisfaits d'y trouver de beaux poissons.

Le président précise que «*la pêche à la carpe n'est pas à part, mais que c'est une pêche différente. Il faut travailler en harmonie avec les autres pêcheurs, pour faire évoluer notre passion commune*». Et d'ajouter que «*les carpistes n'ont pas la même technique que les autres pêcheurs. Ils ont la spécificité d'avoir une distance plus longue et des dimensions de poissons hors normes*». D'ailleurs, une carpe de 40 kilos a récemment été pêchée !

L'association harnésienne est très impliquée dans la compétition et comme le dit Sébastien Szczepanski, «*l'adrénaline, c'est vraiment notre truc !*»

Le prochain objectif de ce «*groupe de copains*», est de se préparer aux qualifications du Championnat de France, et nous les encourageons vivement !

Expression des groupes politiques



**Groupe Majoritaire
Harnes Un Avenir Durable
Parti Socialiste**

Chers Harnésiens, Chères Harnésiennes,

Doter Harnes d'un Avenir Durable incarne notre vision et se veut le fil rouge de notre projet dont l'objectif est de poursuivre et d'amplifier la politique de progrès déployée depuis 2008 au service de la transformation et du renouveau de notre ville.

Ce projet, qui intègre le concept de développement durable, répond aux besoins du présent et anticipe ceux des générations futures !

Ainsi, les trois axes politiques majeurs de la Municipalité sont et demeurent :

- une ville émancipatrice, en particulier dans l'importance qu'elle accorde à l'Éducation ;
- une ville durable, en particulier dans l'ambition qu'elle a pour ses espaces publics ;
- une ville solidaire et citoyenne, en particulier dans l'attention qu'elle porte aux plus fragiles et au vivre ensemble.

Facteur de cohésion sociale et du vivre ensemble, nous croyons à la place des politiques culturelles dans le développement local.

La pose de la première pierre de notre future Médiathèque, par notre Maire, Philippe Duquesnoy, le 03 mars dernier, illustre parfaitement notre volonté de mettre en avant pour ce mandat la culture qui tisse du lien, qui invite à la rencontre, au bonheur d'être ensemble !

Avec cet équipement moderne et innovant, nous faisons le choix de soutenir et de promouvoir une diversité culturelle.

Produit de notre histoire, de notre patrimoine, la diversité culturelle est le principal patrimoine de l'humanité, les droits culturels font partie intégrante des droits de la personne humaine, et le développement culturel repose sur la multiplicité des acteurs sociaux.

Grace à la mise en place des outils pour enclencher cette dynamique, pour permettre la transversalité, dans le champ culturel, des pratiques de chacun, et ainsi mieux placer l'homme au cœur des préoccupations ; nous souhaitons écouter et accompagner l'ensemble des acteurs, de réaliser un travail en commun pour créer une vision à long terme de la culture comme pilier de notre développement.

Cette démarche participative, source de créativité, nous la concevons pour apprendre collectivement, créer, avancer et innover ensemble. « *Vivre ensemble, c'est être curieux. Être curieux, c'est aussi découvrir et créer.* »

A travers les actions et animations culturelles et citoyennes organisées tout au long de l'année, nous pouvons collectivement mesurer combien notre ville est dynamique et forte de cette richesse inestimable qu'est l'engagement solidaire de chacun pour le vivre ensemble.

La majorité municipale fait la démonstration du travail de proximité qui est fait chaque jour en faveur des Harnésiens et Harnésiennes et au côté de notre Maire, nous réaffirmons notre volonté sans faille d'aménager, de développer et de rendre encore plus attractive notre belle commune de Harnes !



**Pour Harnes,
l'Humain d'Abord !**

Depuis le 14 mars, seules 27 communes sur les 890 que compte le Pas-de-Calais sont habilitées à délivrer les cartes nationales d'identité qui constituent la base des papiers réglementaires et des droits civiques des citoyens.

Harnes a la chance de faire partie de celles-ci. Mais que feront les habitants des autres communes ? Après avoir pré-rempli un dossier par internet (à condition de pouvoir le faire), ils devront se déplacer une première fois après avoir pris rendez-vous pour les empreintes, puis une seconde fois après avoir repris rendez-vous pour récupérer la carte d'identité (ou le passeport). Bravo la réorganisation de l'État !

Et tant pis si la mobilité n'est pas la même pour tous ! Imaginez la galère pour ceux qui n'ont pas de voiture ! Est-ce cela le progrès ? Il s'agit bien là d'une réduction honteuse des services publics et d'une scandaleuse rupture d'égalité, et donc de droits pour les habitants de notre département.

www.lhumaindabord-harnes.fr



**Front National
Rassemblement
Bleu Marine**

Votre sécurité, notre priorité ! Les agents de police municipale de Harnes sont reconnus pour leur sérieux, leur professionnalisme et leur efficacité. Il est toutefois regrettable que le maire les affecte particulièrement à dresser des PV en ville plutôt qu'à la lutte constante contre les délits et les incivilités.

Dans la droite ligne des politiques laxistes des socialistes, Philippe Duquesnoy flanche face aux fauteurs de trouble. Il faut cesser de trembler face aux caïds ! Le courage et la fermeté, c'est pour quand ?

Contact : fnharnes@gmail.com

Stéphane Le Foll : le Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, porte-parole du Gouvernement, en visite à Harnes



Philippe Duquesnoy et Stéphane Le Foll sur le marché

Début mars, Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, porte-parole du Gouvernement, a rendu visite à notre Maire, Philippe Duquesnoy.

Profitant d'un passage dans le Pas-de-Calais, l'occasion était toute trouvée pour faire un détour par Harnes afin de découvrir la ville. La visite a débuté par un tour sur le marché hebdomadaire où Messieurs Le Foll et Duquesnoy sont allés à la rencontre des commerçants non sédentaires et les ont ainsi félicités pour la qualité de leur investissement et leur fidélité, semaine après semaine.

Stéphane Le Foll s'est également vu présenter notre commune, sous toutes ses facettes.

Les équipements municipaux ont ainsi été passés en revue, avec notamment le Pôle d'équipements Mimoun-Bellevue comprenant le CCAS, la Médiathèque, le Skatepark...

Le projet Euralens, avec le développement urbain et environnemental du canal de la Souchez et les différents potentiels à exploiter n'était pas en reste. En effet, notre commune a la volonté de donner à cette voie d'eau une vocation nouvelle de loisirs, de tourisme et de préservation de la faune et de la flore.

Le Ministre a vivement félicité la Municipalité pour les nombreux projets qu'elle a l'ambition de mener (candidature pour l'Agence Européenne du Médicament, la construction d'un terrain synthétique, le restaurant scolaire dont le début des travaux est imminent et qui accueillera les enfants des écoles Curie, Pasteur et A. France...), mais également pour ceux qui ont déjà été réalisés (Salle Maréchal, EHPAD, Relais d'Assistants Maternels, CCAS...) et qui montrent le dynamisme incontestable de la commune de Harnes !

Hommages à deux figures harnésiennes qui nous ont quittés : Messieurs Gérard Bondois et Jacques Leroy

Le mois de mars a vu s'en aller deux figures harnésiennes : Gérard Bondois et Jacques Leroy, à qui nous souhaitons rendre hommage à travers cette Gazette.



Gérard Bondois est décédé le 9 mars 2017. Harnésien de souche né le 12 avril 1934, il fut employé municipal. Entré aux Services Techniques le 1^{er} août 1960 et titularisé une année plus tard, il gravit successivement tous les échelons. Il occupa les postes de chef d'équipe d'ouvriers professionnels, puis de contremaître, de chef d'atelier et enfin de directeur des Services Techniques. Son service militaire, effectué en Algérie et au Maroc du 23 avril 1955 au 24 juillet 1957,

l'amène à s'investir au sein du bureau de l'association des Anciens Combattants d'AFN. Il en fut notamment le vice-président.

Il repose au cimetière du centre.



Jacques Leroy est quant à lui décédé le 10 mars 2017. Ce grand sportif est entré en 1935 à l'Espérance Gym et n'a plus jamais quitté le club, où il y a entraîné jusqu'en 2014 ! A force de travail et de détermination, il obtient son diplôme d'entraîneur fédéral en 1942 et celui du club en 1946. Sacré champion du Pas-de-Calais en 1954 et 1955, sélectionné en équipe des Flandres et de France B, il a été élevé au

grade de Chevalier dans l'ordre du mérite Sportif en 1963. Dans sa carrière, il aura vu défiler de nombreux athlètes dont certains ont eu une brillante carrière. Aujourd'hui, son club de cœur, sa passion de toujours, est en deuil.

A leurs familles respectives, la Municipalité tient à présenter ses sincères condoléances dans cette douloureuse épreuve.



Etat civil

Naissances : Pierre DESHAYES, né le 13 février - Lucas DIERCKENS, né le 19 février - Maylis GUILLUY, née le 20 février - Maxence WAL-LYN, né le 20 février - Lison WALLYN, née le 20 février - Mohammad ID BRAHIM, né le 23 février - Simon PETIT, né le 1^{er} mars - Séréna MYKULA COLLAINTIER, née le 1^{er} mars - Aliya OUDJAIL, née le 1^{er} mars - Maëlie COMBE, née le 7 mars - Hayat BENAMAR, née le 7 mars - Célia ROSSELLE, née le 10 mars - Keny PAIX, né le 11 mars. **Décès** : Ronald BAUDUIN, 81 ans - Gisèle SLIWINSKI épouse de Manuel D'OLIVIER QUINTAS, 87 ans - Anne-Marie LEFLON épouse de Jean-Louis PARSY, 64 ans - Szczepan PSZENICZKA, 91 ans - Gérard BONDOIS, 83 ans - Jacques LEROY, 94 ans. **Mariages** : Lundi 6 mars 2017 : Nathalie ZNIDARSIC et Denis MICHEL. Samedi 11 mars 2017 : An-gélique GORYS et Michel BOCQUILLON - Isabelle ANTONIAK et Stanislas ADAMKOWSKI.

Vente de muguet : ce que vous devez savoir

Vu l'arrêté réglementaire pris le 15/04/2013, les associations et particuliers souhaitant vendre du muguet doivent retirer un formulaire à l'accueil de la Mairie, **dès le 3 avril 2017**. Seules les personnes ayant redéposé le formulaire **avant le 22 avril**, et ayant reçu l'autorisation de la Municipalité, seront autorisées à vendre. Par ailleurs, l'arrêté du 15/04/2013 stipule que : les vendeurs ne peuvent s'installer à moins de 50 mètres des commerces de fleuristes ; l'occupation du domaine public ne peut excéder une surface de deux m² et deux mètres de linéaires. Les infractions à cet arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur.

Enquête INSEE

L'INSEE réalisera une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité, du 8 mai au 3 juin 2017. Un enquêteur, muni d'une carte officielle, interrogera par téléphone ou par visite, certains administrés, qui seront au préalable prévenus par courrier et informés du nom de l'enquêteur. Merci de lui réserver un bon accueil.

Nouvelles lignes BULLES : c'est parti !

Dans le cadre de la mise en place de la future BULLE 5 de Tadao, des travaux devraient commencer fin mai, Chemin du Marquoy et Chemin de la Grosse Borne. Trois semaines avant le début de ces travaux, des informations plus précises seront transmises par Tadao (date de démarrage exacte, durée des travaux...).

Vous connaissez sans doute Tétet Dembelé dans son rôle de joueuse au sein du Volley Club Harnésien ?! C'est avec une autre casquette que cette étudiante en BTS économie sociale et familiale, réalise actuellement un projet en lien avec le CCAS de Harnes, dans le cadre de ses études. Avec son projet «Sport et bien-être», Tétet souhaite aller à la rencontre des Harnésiennes afin de mettre en place des ateliers gratuits, à la fois sportifs mais également ludiques. Au programme : piscine, aquagym, volley, ateliers diététiques, culinaires et esthétiques et bien d'autres surprises ! Vous êtes une femme (majeure) et vous pratiquez peu de sport et d'activités : ces ateliers sont faits pour vous ! Ceux-ci auront lieu les jeudis de 9h à 11h, sachant que le transport peut être assuré par le CCAS sur demande préalable. Plus d'informations au CCAS Lucien-Chevalier ou au 03.21.69.81.79. (Certificat médical obligatoire avant de démarrer les activités).

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Une permanence pour l'Etat civil a lieu le samedi de 11h00 à 12h00.
Fermée le dimanche. Renseignements : 03.21.79.42.79.

Permanences des élus

Philippe DUQUESNOY, Maire reçoit le mercredi matin de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous.

L'adjoint délégué aux finances, aux affaires générales et aux grands projets - **Dominique MOREL** reçoit le mardi de 14h00 à 16h00 et sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée aux actions sociales et à la solidarité - **Annick BOS-WITKOWSKI** reçoit le lundi dès 14h, au C.C.A.S., sur rendez-vous.

L'adjoint délégué à l'urbanisme et aux travaux - **Jean-François KALETA** reçoit uniquement sur rendez-vous.

L'adjoint délégué à la cohésion sociale - **Jean-Pierre HAINAUT** reçoit le lundi sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée à la petite enfance, à la jeunesse et à l'éducation - **Valérie PUSZKAREK** reçoit sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée à la culture, à la vie associative et aux jumelages - **Sabah YOUSFI** reçoit sur rendez-vous.

L'adjoint délégué au sport et au mécénat - **Joachim GUFFROY** reçoit sur rendez-vous.

La conciliatrice de justice - Annick POLI assurera ses permanences les mardis 4 et 18 avril (sur rdv de 8h30 à 11h30) ainsi que les mercredis 5 et 19 avril (sur rdv de 8h30 à 11h30).

Informations en Mairie ou au 03.21.79.42.79.

« La Revanche du Drapeau », une société locale exemplaire

En 1901, il y a 116 ans, des mutualistes déterminés récupèrent leur drapeau, emblème d'une petite société locale à caractère mutualiste et à ossature minière. Celui-ci avait été pris en gage par un brasseur à qui ils devaient de l'argent en raison de multiples accidents dont avaient été victimes certains membres qu'il avait fallu secourir financièrement.

Après avoir remboursé la somme exigée, une nouvelle société, « La Revanche du Drapeau » remettait sur pied une société mutualiste indépendante, à l'image de beaucoup d'autres qui existaient dans le Bassin minier.

Cette reconstruction fut difficile sans subvention aucune et, à partir d'une Caisse « vide », il fallut faire face aux arrêts maladie, aux suites des blessures de certains adhérents, la corporation minière étant particulièrement touchée par des problèmes de santé. Les administrateurs étaient donc contraints à la plus grande rigueur dans leur gestion.

Le recrutement :

Le choix des nouveaux adhérents faisait l'objet de la plus grande vigilance. Ce qu'on appelait « La commission » examinait tous les aspects de la vie du nouveau postulant et c'est après réflexion, qu'un vote intervenait.

Les cotisations :

A cette époque, verser chaque mois le montant d'une journée de salaire exigeait un effort conséquent pour chaque famille mutualiste. Parfois les secours attribués aux malades ou blessés étaient tels qu'ils arrivaient à mettre en situation de déficit le budget de la caisse d'entraide. Bien heureusement, certains bienfaiteurs extérieurs apportaient une aide fort appréciable.

Une discipline exemplaire :

Lors des réunions mensuelles, le port d'un insigne spécifique à la boutonnière était exigé. Une rigoureuse ponctualité était exigée. Les manquements à ces deux consignes entraînaient une amende pour le contrevenant tandis que les absences justifiées faisaient simplement l'objet d'un contrôle.

Le banquet annuel :

L'unique banquet se faisait au siège le jour de Noël, un repas très simple réservé aux seuls adhérents hommes. Ce jour là, chacun avait préparé sa chanson pour animer l'assemblée au moment de la tarte à lait bouilli.

La Première Guerre Mondiale :

Ce conflit mondial fut une nouvelle épreuve douloureuse pour « La Revanche du Drapeau ». Certains membres connurent les tranchées durant quatre ans. Parmi ceux-ci, il y eut des morts et des blessés graves. Les mineurs non incorporés durent continuer leur métier, sous le joug allemand dans les pires conditions de salaire et de ravitaillement. Avec l'interdiction de toute activité associative imposée par l'armée d'occupation, l'association cessa de fonctionner. En avril 1917, toute la population harnésienne fut



Le drapeau original conservé au Musée d'Histoire et d'Archéologie

forcée d'évacuer en Belgique et des mineurs furent contraints de rejoindre « l'est » du Bassin minier, dans le Valenciennois. Par la suite, les familles regagnèrent, via la Suisse, la France non occupée où elles furent accueillies...

1919-1920 :

Les Vétérans retrouvant après guerre leur bonne ville de Harnes ne furent pas en mesure de reconstituer immédiatement leur association. Avec la même persévérance que par le passé, et malgré un manque de moyens, ils parvinrent néanmoins à lui redonner vie en accueillant de nouveaux adhérents mais ce n'est qu'à partir de 1926 que leurs tenaces efforts furent enfin récompensés.

L'élargissement des bases de recrutement :

Au-delà de la corporation minière, d'autres mutualistes issus d'autres branches du monde du travail vinrent élargir les rangs de la société. Furent ensuite acceptés des artisans ou des dirigeants locaux de diverses sociétés. Les Présidents et les membres des commissions de « la Revanche » eurent le grand mérite d'avoir compris qu'il fallait s'ouvrir aux forces vives de la commune tout en restant fidèle aux règles et aux principes originels. Si l'association avait changé de visage, son efficacité n'en était pas moins renforcée.

De nouveaux moyens de subsistance :

A la fin des années 20, l'idée d'organiser des bals à thèmes variés s'imposa naturellement. Préparés minutieusement, ils devinrent peu à peu réputés au-delà des limites de la commune et permirent de faire des bénéfices qui alimentèrent la Caisse de secours souvent sollicitée. La diffusion annuelle de cartes de membres honoraires reçut le meilleur accueil tout comme les tombolas dotées de lots offerts par le commerce local qui connurent aussi un plein succès. « La Revanche du Drapeau » devint l'une des sociétés les plus prestigieuses de notre commune.

Aujourd'hui, la courageuse persévérance des premiers adhérents issus du milieu de la mine qui surent se rassembler pour édifier une véritable société de secours mutuels, responsable et désintéressée, est toujours au cœur des valeurs de l'association.

Avec les Amis du Vieil Harnes

SAMEDI TOUT EST PERMIS AVEC L'APJJ

29 AVRIL

DÈS 19H30

SALLE KRASKA

Venez jouer en famille ou entre amis !
Ambiance et fous rires assurés, avec DJ et animateur !

- > Adultes : 5€ / Enfants -10 ans : 2€
- > Restauration et buvette sur place
- > Infos : 06.64.24.39.34

- > Réservations obligatoires avant le 15 avril 2017
- Permanence à l'école Jean Jaurès de Harnes le vendredi 7 avril, de 17h à 19h

Le 16 avril 2017

Volley masculin

Le HVB recevra Rennes à 15h, salle Maréchal.

Le 17 avril 2017

Fête de Pâques

Opiela vous invite à célébrer Pâques à ses côtés, à 15h30, salle Kraska. Tarif : 22€. Inscriptions : 06.88.76.02.87 - 06.80.58.87.68 - 03.21.49.08.51.

Le 22 avril 2017

Lavage auto

De 13h à 17h, sur la Grand' Place, venez confier votre voiture aux jeunes de l'association Enjeu pour un lavage de votre véhicule.

Football

L'équipe B de l'UASH recevra Pont à Vendin à 15h, au stade Bouthemy.

Le 29 avril 2017

Samedi tout est permis

Venez jouer en famille ou entre amis avec l'APJJ, salle Kraska, dès 19h30. Tarifs : adultes : 5€ / enfants -10 ans : 2€. Réservations avant le 15/04. Permanence à l'école Jaurès le 07/04, de 17h à 19h. Infos : 06.64.24.39.34.

Les 29 et 30 avril 2017

Théâtre

Le 29/04 à 20h30 et le 30/04 à 16h, à la salle des fêtes, venez applaudir les comédiens de la Cie Tassion à l'occasion de leur café-théâtre. Une véritable thérapie par le rire ! Tarifs : 8€/4€ et gratuit pour les -12 ans.

Le 30 avril 2017

Défilé de la Libération

Venez défiler aux côtés de la Municipalité à l'occasion du 72^{ème} anniversaire de la Libération des camps. Rendez-vous à 10h15 devant l'Hôtel de Ville.

Handball

Le HHBC recevra Montigny le Bretonneux à 16h, salle Bigotte.

Football

L'équipe A de l'UASH recevra Aion à 15h, au stade Bouthemy.

Le 1^{er} mai 2017**Défilé**

Dès 10h40, rejoignez la Municipalité, salle Bella Mandel, à l'occasion du défilé de la fête du travail.

Le 6 mai 2017

Vide grenier

La Curie Family ainsi que les APE A. France et L. Pasteur organisent leur 10^{ème} vide grenier, dans les cours des écoles Pasteur et Curie, de 9h à 18h. Tarif : 3€ pour 3 mètres, indivisible. Inscriptions à la garderie Pasteur, rue de Poligny, les mardis et vendredis, de 14h à 16h, du 15/03 au 05/05, avec pièce d'identité. Infos : 06.75.35.69.50 ou 06.56.76.41.00. Aucune inscription le jour même.

Lavage auto

Les Jeunes du CAJ vous attendent sur la Grand' Place, de 9h30 à 17h, à l'occasion de leur lavage auto.

Volley féminin

L'équipe DEF du VCH recevra Poitiers à 18h30, salle Maréchal.

Waterpolo

L'équipe N1 du SNH recevra Reims à 21h, à la piscine Marius Leclercq.

Le 7 mai 2017

Football

L'équipe B de l'UASH recevra Billy-Montigny à 15h, au stade Bouthemy.

Volley masculin

Le HVB recevra Chanteple à 15h, salle Maréchal.

Le 8 mai 2017

Défilé

A l'occasion du 72^{ème} anniversaire de la victoire sur le nazisme, venez défiler aux côtés de la Municipalité. Rassemblement à 10h45 devant l'Hôtel de Ville.

Agenda

Dates à retenir !



www.ville-harnes.fr

et sur la page Facebook -Harnes-

Le 1^{er} avril 2017**Waterpolo**

L'équipe N1 du SNH recevra Aix en Savoie à 21h, à la piscine Marius Leclercq.

Le 2 avril 2017

Football

L'équipe B de l'UASH recevra Drocourt à 15h, au stade Bouthemy.

Le 4 avril 2017

ADJTEC

Une permanence sera effectuée à la MIC, de 14h à 17h, concernant la création d'entreprise.

Le 7 avril 2017

Les Pieds Nickelés

Retrouvez un cabaret déjanté sur les planches du Centre Culturel, à 20h30. Ce spectacle emmènera les spectateurs dans l'univers du cinéma burlesque et du clown. Tarifs : 8€/4€ et gratuit pour les -12 ans.

Stage de danse

Art' Codance vous propose un stage de danse "années 80". Venez zumber et danser pendant 2h, dans une tenue des années 80. Rendez-vous à 20h, salle Kraska. Entrée : 6€. Infos au : 06.43.45.24.93.

Le 8 avril 2017

Bourse aux vêtements

Grapeos vous propose sa bourse aux vêtements de grande taille, de 10h à 18h, salle Kraska.

Audition

Les élèves de la classe de clarinette se produiront au FPA A. Croizat de 15h à 16h.

Le 9 avril 2017

Football

L'équipe A de l'UASH recevra Grenay à 15h, au stade Bouthemy.

Handball

Le HHBC rencontrera Villemomble à 16h, salle Bigotte.

Le 15 avril 2017

Soirée années 80

L'Amicale des Communaux vous attend nombreux pour sa soirée "années 80", salle Kraska, dès 19h30. Tarif : 5€. Inscriptions le 4/04 de 17h30 à 19h, à la salle des fêtes. Paiement à l'inscription. Limité à 24 places par personne.

Volley féminin

L'équipe DEF du VCH recevra Mougins à 18h30, salle Maréchal.

Programme du 01/04 au 02/05

Centre Culturel Jacques Prévert, rue de Montcaire-les-Mines
62440 Harnes - 03.21.76.21.09 - jacques.prevert@ville-harnes.fr



Du 01/04 au 04/04

Logan (2h17)

Interdit au moins de 12 ans + avertissement



Samedi 01 - 15h.
Dimanche 02 - 18h.
Mardi 04 - 18h.

Du 05/04 au 11/04

Chez nous (1h58)



Mercredi 05 - 15h.
Dimanche 09 - 18h.

Du 12/04 au 18/04

La fontaine fait son cinéma (0h40) À partir de 2 ans



Mercredi 12 - 15h.
Mercredi 12 - 18h.
Vendredi 14 - 15h.
Mardi 18 - 15h.
Mardi 18 - 18h.

Du 26/04 au 02/05

Baby Boss (1h37)



Mercredi 26 - 15h (100).
Samedi 29 - 15h.
Dimanche 30 - 18h (100).
Mardi 02 - 18h.

72 : Trainspotting (1h57)

Des scènes peuvent choquer



Samedi 01 - 18h.
Samedi 01 - 21h.
Dimanche 02 - 15h.

Kong : Skull Island (1h58)



Mercredi 05 - 18h (100).
Dimanche 09 - 15h (100).
Mardi 11 - 15h.
Mardi 11 - 18h.

Du 19/04 au 25/04

La Belle et la Bête (2h14)



Mercredi 19 - 15h (100).
Vendredi 21 - 15h.
Samedi 22 - 15h.
Dimanche 23 - 18h (100).

Gangsterdam (1h40)



Mercredi 26 - 18.
Samedi 29 - 18h.
Samedi 29 - 21h.
Dimanche 30 - 15h.

Ghost in the Shell (1h46)



Mercredi 19 - 18h (100).
Samedi 22 - 18h.
Samedi 22 - 21h.
Dimanche 23 - 15h (100).
Mardi 25 - 18h.

Tarifs :

Plein Tarif : 5 euros

Tarif réduit : 4 euros (-18 ans, +60 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires ou RSA, étudiants, pass/culture)

Mercredi, Ciné vacances : 3,30 euros

Groupe à partir de 8 : 2,70 euros

